

## LE DEPART DES JEUNES EN VACANCES

### 1 / Données générales sur la population enquêtée

La population interrogée est composée de 895 jeunes entre 15 et 30 ans.

#### Répartition de la population enquêtée par âge

	Effectifs	Pourcentages
15-18 ans	390	43,6
19-22 ans	330	36,9
23-25 ans	75	8,4
25-30 ans	96	10,7
NR	4	0,4
<b>TOTAL</b>	<b>895</b>	<b>100</b>

#### Répartition de la population enquêtée suivant le lieu de résidence principal

	Effectifs	Pourcentages
Avec tes parents	623	69,6
En couple	91	10,2
Seul	123	13,7
En colocation	43	4,8
Autre(s)	10	1,1
NR	5	0,6
<b>TOTAL</b>	<b>895</b>	<b>100,0</b>

Outre le fait qu'il y ait beaucoup d'enquêtés en études, on observe aussi une présence non négligeable d'actifs ayant un emploi. Le taux de chômeurs et celui des apprentis sont faibles (respectivement 6.6% et 4.5%) mais ne sont cependant pas à négliger dans cette analyse. Les situations que vivent ces individus peuvent se révéler éventuellement difficiles.

#### Répartition de la population enquêtée selon leur situation professionnelle

	Effectifs	Pourcentages
Scolaires, étudiants	585	65,4
apprentis	40	4,5
Actifs ayant un emploi	194	21,7
Chômeur et femme au foyer	59	6,6
Indépendants	4	0,4
Chefs d'entreprise	3	0,3
NR	10	1,1
<b>TOTAL</b>	<b>895</b>	<b>100</b>

Parmi la population enquêtée, on note une relative hétérogénéité des niveaux de formations. Environ un quart d'entre eux ont obtenu le brevet des collèges, 15% disposent d'un CAP ou BEP, et un peu moins de 30% ont un niveau baccalauréat. Au total, ce sont la moitié des jeunes interrogés qui n'ont pas atteint le niveau baccalauréat (50%).

## Répartition de la population enquêtée suivant le dernier diplôme obtenu

	Effectifs	Pourcentages
Sans diplôme	73	8,2
Brevet des collèges	241	26,9
CAP / BEP	131	14,6
BAC d'enseignement Pro., techn. ou général	258	28,8
Diplôme équivalent à bac +2	94	10,5
Diplôme de 2nd et 3ème cycle	86	9,6
NR	12	1,3
<b>TOTAL</b>	<b>895</b>	<b>100,0</b>

Par ailleurs, on remarque qu'une large majorité des personnes interrogées résident en milieu urbain. Un peu moins de 80% d'entre elles vivent effectivement en ville et seulement 1/5 vit dans un bourg ou en campagne. Parmi les individus qui vivent en zone urbaine, 19.3% logent dans une cité.

## Répartition des jeunes enquêtés suivant le milieu urbain dans lequel ils résident

	Effectifs	Pourcentages
En ville	697	77,9
Dans un village	101	11,3
A la campagne	96	10,7
NR	1	0,1
<b>TOTAL</b>	<b>895</b>	<b>100</b>

En conclusion, la principale caractéristique de cette enquête est la jeunesse des personnes interrogées. Cet élément est un facteur important qui conditionne assez fortement les résultats obtenus sur la situation professionnelle, le niveau de formation, le fait de vivre dans le foyer familial et le départ en vacances de ces jeunes.

## 2 / Les jeunes et le départ en vacances

### A / Données générales sur le départ des jeunes en vacances

Trois jeunes interrogés sur cinq déclarent partir en vacances tous les ans ou presque. En revanche, environ 17% affirment ne partir que rarement voire ne jamais partir en vacances.

#### Fréquence de départ des jeunes en vacances

	Effectifs	Pourcentages
Tous les ans ou presque	544	60,8
De temps en temps	179	20,0
Rarement	123	13,7
Jamais	29	3,2
NR	20	2,2
<b>TOTAL</b>	<b>895</b>	<b>100</b>

Même s'il n'y a qu'environ 60% de personnes qui partent régulièrement en vacances, le fait de partir reste important pour une grande majorité de jeunes. En effet, 92% d'entre eux soulignent l'intérêt des vacances.

#### Degré d'importance des vacances

	Effectifs	Pourcentages
Oui beaucoup	534	59,7
Oui assez	287	32,1
Non pas du tout	64	7,2
NR	10	1,1
<b>TOTAL</b>	<b>895</b>	<b>100,0</b>

REMARQUE : il convient de constater que l'importance accordée aux vacances varie en fonction de la fréquence de départ en vacances des jeunes. Plus les jeunes y ont accès, plus ils considèrent les vacances comme un élément essentiel. Pour preuve, 98% des partants réguliers affirment l'importance des vacances contre seulement 76,3% parmi ceux qui partent rarement ou pas du tout en vacances. Plus qu'une réelle affirmation, il semble que cet écart résulte d'une attitude de protection de la part de certains individus qui partent peu ou pas en vacances. En effet, on peut supposer que certains de ces jeunes se protègent en minimisant l'importance de cet élément dans leur vie. Par conséquent, ils transforment ce qui est au départ une contrainte en affirmant qu'il s'agit d'un choix. De ce fait, la contrainte est moins difficile à supporter.

## B / Les vacances des jeunes en 2007

Plus de deux jeunes interrogés sur trois sont partis en vacances pendant l'été 2007. Comparé aux données INSEE issues de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages réalisée en 2004, le taux obtenu est plus élevé que celui de l'ensemble des français. (67,7% contre 59%).

La moitié de ces jeunes sont âgés entre 15 et 18 ans. Cette catégorie d'individus est donc surreprésentée parmi les partants. Pour le reste, un tiers d'entre eux ont entre 19 et 22 ans.

Environ les trois quart des jeunes partis en vacances en 2007 vivent encore chez leurs parents (72.3%). On observe donc une légère surreprésentation de ces individus parmi les partants. Ainsi bien qu'il soit important de le prendre en compte, l'accès à l'autonomie n'est pas un facteur extrêmement déterminant dans le fait de partir en vacances.

### Répartition des partants suivant leur lieu de résidence principale

	Effectifs	Pourcentages
Avec tes parents	431	72,0
En couple	49	8,2
Seul	84	14,0
En colocation	27	4,5
Autre(s)	5	0,8
NR	3	0,5
<b>TOTAL</b>	<b>599</b>	<b>100</b>

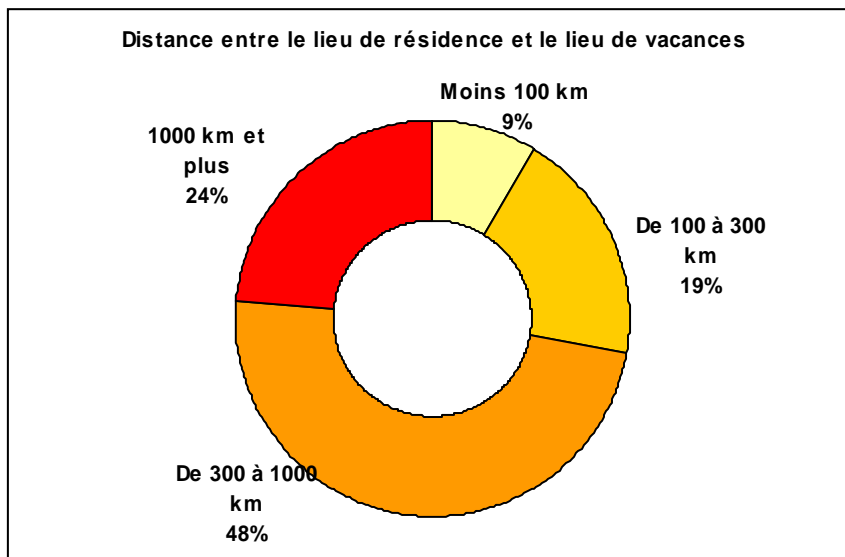
- Durée des vacances et distances parcourues

Un jeune sur quatre n'est parti en vacances qu'une semaine voire seulement quelques jours. Pour la moitié des partants, leurs vacances ont duré entre une et quatre semaines.

**Durée de vacances des jeunes partis en 2007**

	Effectifs	Pourcentage
2-3 jours	29	4,8
1 semaine	125	20,9
1-2 semaines	170	28,4
2-4 semaines	168	28,1
4 semaines et +	101	16,9
NR	5	0,8
<b>TOTAL</b>	<b>598</b>	<b>100</b>

Une majorité de jeunes qui sont partis en vacances parcourent des distances supérieures à 300 kilomètres pour atteindre leur lieu de vacances. Pour un quart d'entre eux, ce dernier se situe à plus de 1 000 km de leur lieu de résidence. Il est donc logique de supposer qu'une partie non négligeable de jeunes interrogés sont partis en vacances à l'étranger.



Par ailleurs, on observe que 60% des jeunes sont partis en vacances en famille et/ou avec leur conjoint(e) (ou concubin(e)). Ce chiffre s'explique, une fois de plus, par la présence forte de jeunes qui résident encore dans le foyer familial. Néanmoins, la place des amis dans les vacances des jeunes apparaît aussi comme un fait marquant puisque 53% des

vacanciers enquêtés affirment être partis avec leurs copains. Certains ont donc cumulé des vacances familiales et entre copains.

### **C / Les jeunes qui ne partent pas en vacances**

Sur les 895 questionnaires exploités, 294 concernent des jeunes qui ne sont pas partis en vacances, ce qui représente un taux de 33%.

Parmi ces individus, un tiers d'entre eux ne vivent plus chez leurs parents. On note ainsi une légère surreprésentation des jeunes ayant décohabités.

Parmi les principales raisons invoquées par les enquêtés qui ne sont pas partis en vacances, le manque de temps est évoqué par 54% des individus et le manque de moyens financiers par 44% d'entre eux.

Le manque de temps peut s'expliquer par une forte proportion de non-partants déclarant avoir travaillé durant l'été (76.8%). En comparaison, les partants ne sont que 57.5% à avoir travaillé pendant la saison estivale. Le fait d'exercer un emploi, qu'il soit durable ou occasionnel conditionne donc relativement fortement et logiquement le fait de partir ou non en vacances.

Lorsque l'on s'intéresse aux populations ayant invoqué le manque d'argent, les jeunes en études (59.8%) ainsi que les chômeurs (15.6%) sont logiquement surreprésentés. Il faut, par ailleurs, souligner que parmi les enquêtés ayant cité les difficultés financières, 19% sont des actifs exerçant un emploi. Ce constat laisse supposer qu'il s'agit de ménages dont les ressources sont modestes.

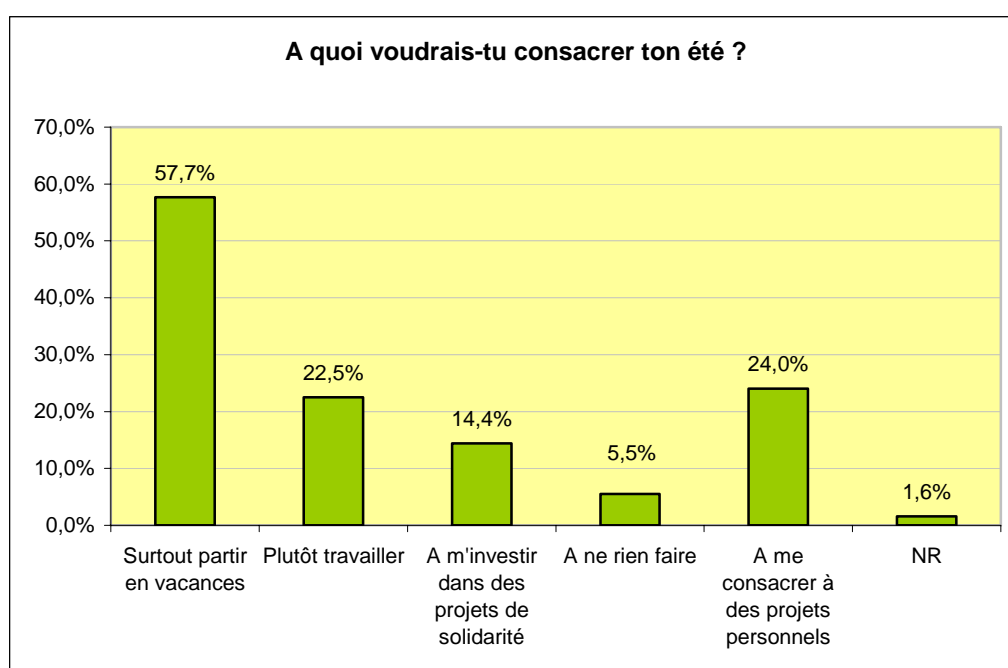
### **D) Souhaits et propositions au sujet des vacances des jeunes interrogés**

Lorsque l'on demande aux jeunes à quoi aimeraient-ils consacrer leur été, plus de la moitié d'entre eux soulignent leur priorité pour les vacances (57.7%).

Cependant, on remarque un pourcentage assez élevé d'individus qui affichent préférer travailler pendant la saison estivale (22.5%).

REMARQUE : il convient de se méfier de ce pourcentage. En effet, est-ce qu'il révèle réellement une volonté voire une préférence pour le travail ou s'agit-il simplement d'une nécessité financière ? Les personnes qui disposent de revenus modestes s'autorisent-elles à penser que leur priorité est de partir en vacances ? Est-ce qu'il ne s'agit pas d'un simple comportement de protection par lequel les individus, qui n'ont pas le choix, se convainquent que partir en vacances n'est pas leur priorité ?

Le graphique suivant indique que 14,4% souhaitent s'engager dans un projet de solidarité durant l'été.

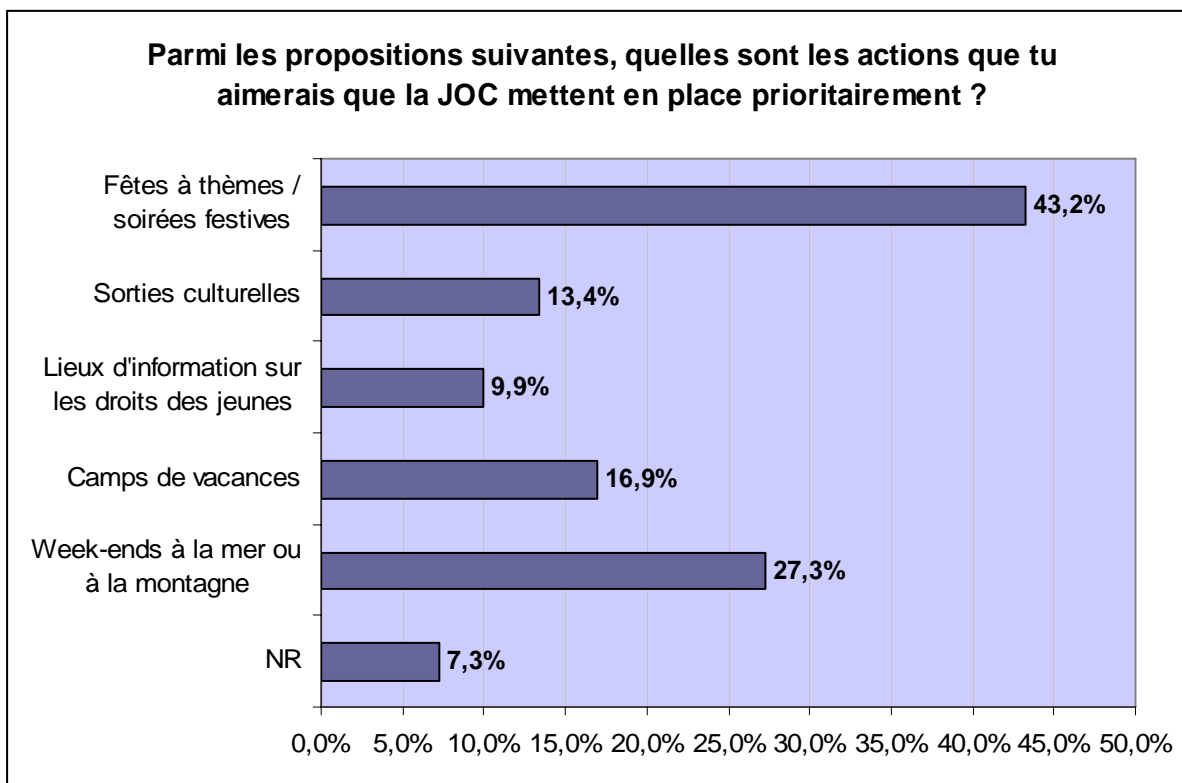


La proposition qui a remporté le moins de succès correspond à la mise en place de lieux d'informations sur les droits des jeunes.

REMARQUE : ce dernier constat s'explique sûrement par le fait qu'il s'agit d'une action qui ne relève pas des loisirs et qui, par conséquent, remporte moins de succès. Il faut cependant se méfier car le fait que cela ne soit pas une priorité pour les jeunes ne signifie pas que ce ne soit pas nécessaire.

On observe notamment que les individus qui ont travaillé pendant l'été sont surreprésentés parmi ceux qui souhaitent avoir des lieux d'information sur les droits des

jeunes. On peut donc supposer que, pour les jeunes qui travaillent, la mise en place de ce type de lieux peut constituer une proposition intéressante.



Le fait d'organiser des camps de vacances apparaît également moins comme une priorité pour les jeunes.

REMARQUE : On pourrait analyser ce résultat de deux manières différentes.

D'une part, on peut supposer que les jeunes attendent de la JOC plutôt des solutions courtes pour leurs vacances que des séjours plus longs. Par cette réponse, les enquêtés affirment peut-être implicitement leur refus que leurs vacances (d'une semaine ou plus) soit organisée par une association. Les jeunes sembleraient préférer que la JOC puisse plutôt proposer des solutions intermédiaires pouvant correspondre à la fois à des jeunes qui travaillent l'été et à des jeunes qui partent en vacances.

D'autre part, on peut supposer que le terme même de « camp » est connoté si on le rattache au terme de « colonie de vacances ». Il se peut que les enquêtés les plus âgés ne soient pas enthousiasmés par ce terme dans la mesure où il peut correspondre à la période de l'adolescence et qu'ils aspirent désormais à un autre style de vacances. Les chiffres appuient cette hypothèse dans la mesure où 83 % des personnes ayant plébiscité les camps de vacances ont moins de 23 ans, ce qui constitue une petite surreprésentation

L'organisation de sorties culturelles n'est pas une priorité pour les jeunes. Cependant, on s'aperçoit que les 19-22 ans ainsi que les 23-30 ans sont surreprésentés dans le choix de cette option (respectivement 45.8% et 27.5%). De même, on remarque une importante surreprésentation des jeunes qui ont un niveau équivalent et supérieur au baccalauréat (37% et 30.9%). Plus le niveau d'études est élevé, plus les sorties culturelles intéressent les personnes interrogées.

Ces différences observations font penser que suivant l'âge des enquêtés, les priorités en matière de propositions pour l'été varient.

## E) Analyse sectorielle du départ en vacances des jeunes consultés

### • Les chômeurs

Parmi l'ensemble des enquêtés, les chômeurs sont minoritaires dans la mesure où ils ne représentent que 6% de la population totale interrogée et 18% de la population active. Au total, 54 jeunes au chômage ont été enquêtés.

De ce fait, il se peut qu'il y ait certains biais dans l'analyse. Ces chômeurs peuvent, dans certains cas, ne pas être représentatifs de l'ensemble des jeunes chômeurs. Cette analyse sectorielle permet néanmoins d'avoir un aperçu de la manière dont les jeunes chômeurs occupent leur été.

Un peu plus de la moitié des chômeurs sont des jeunes âgés entre 19 et 22 ans (53.7%) et 22.2% ont entre 25 et 30 ans. Lorsque l'on regarde le niveau de diplôme le plus élevé que cette population possède, un premier constat est de remarquer que ces jeunes, pour la plupart d'entre eux (80% environ), n'ont pas dépassé le niveau bac. 22.2% ont obtenu un baccalauréat professionnel, technologique ou général, 33.3% disposent d'un CAP ou d'un BEP. Le plus intéressant est de constater que 24.1% des chômeurs ne possèdent, au maximum, que le Brevet des collèges voire n'ont obtenu, à ce jour, aucun diplôme (14.8%). Ceci est d'autant plus significatif que la part des jeunes entre 15 et 18 ans est, en proportion plus faible que dans le reste de la population. Un niveau peu élevé d'études contribue donc à précariser ces publics qui sont, de ce fait, souvent contraints d'habiter chez leurs parents (68.5%). Il ne faut pas oublier de citer, en outre, qu'un cinquième des chômeurs vit seul.

Plus de la moitié des chômeurs partent en vacances (53.7%). Ce taux est faible comparativement à celui des non-chômeurs (67.8%) et des autres actifs (66.7%).

Pour les chômeurs partis en 2007, leurs vacances ont duré, en proportion, moins longtemps que pour le reste de la population. 31.1% des chômeurs ne sont partis qu'une semaine ou quelques jours (contre 25.5%). De même, seulement 10.3% des chômeurs affirment être partis 4 semaines ou plus (contre 17.2%).

Parmi les chômeurs qui ne partent pas en vacances, la principale raison invoquée est logiquement celle du manque de moyens financiers (70.8% des jeunes enquêtés ont coché cette case contre 33% pour les autres actifs). La seconde explication vient du manque de

temps (29.2%). Ce constat peut s'analyser, en partie, par le fait que certains ont travaillé pendant l'été (37%) ou par le fait qu'ils aient recherché un emploi (29.6%).

De manière générale, les chômeurs partent beaucoup moins régulièrement en vacances que ceux qui ne sont pas dans cette situation. Pour preuve, seuls 38.9% des enquêtés au chômage affirment partir tous les ans en vacances contre 62.2% pour les personnes qui ne le sont pas (et 50.8% pour les autres actifs). Ceci, alors même que les chômeurs accordent, dans des proportions égales à celles du reste de la population enquêtée, beaucoup d'importance au fait de partir en vacances. 59.3% des chômeurs ont ainsi répondu que les vacances ont beaucoup d'importance pour eux contre 59.7% pour les personnes qui ne sont pas au chômage.

- **Les jeunes des cités**

Parmi l'ensemble de la population interrogée dans cette enquête, 136 individus vivent dans une cité, ce qui représente 15.2% de la population totale.

D'une part, les enquêtés qui vivent dans ce type de quartier sont proportionnellement plus jeunes que le reste de la population (50% contre 42,4%). En revanche, la catégorie des 19-22 ans vivant dans une cité est sous-représentée (28.7% contre 38.3% pour le reste des enquêtés).

D'autre part, la répartition des individus suivant leur situation professionnelle est quasiment identique pour les jeunes issus de quartiers d'habitat sociaux et les autres. Dans les deux cas, un peu moins des deux tiers de la population est encore scolarisée. La seule différence réside dans une plus forte présence de chômeurs ou de femmes au foyer parmi les personnes vivant dans une cité (13.2% contre 5.4%).

Du fait du jeune âge de la plupart des enquêtés vivant dans les cités, la part des personnes vivant encore au domicile familial est très importante comparée au reste de la population interrogée (77.9% contre 68.1%).

Les jeunes vivant dans une cité partent, en proportion, un peu moins en vacances que ceux qui n'y résident pas. Environ 60% d'entre eux sont partis en vacances en 2007, soit un taux de 7 points inférieur au reste des individus.

Le durée des vacances des personnes issus de quartiers prioritaires est aussi longue que celle des autres enquêtés. Dans les deux situations, environ un quart des jeunes partent entre 2-3 jours et une semaine. On remarque juste que la part de ceux qui partent 4 semaines ou plus est plus conséquente chez les jeunes issus des quartiers d'habitat

sociaux. Cette remarque peut éventuellement être mise en relation avec la plus forte probabilité de rencontrer, dans ce type de quartiers, des jeunes issus de l'immigration, partis en vacances dans le pays de leurs origines familiales. Cette supposition est corroborée par la proportion plus élevée de jeunes issus de ces quartiers partie à plus de 1000 km de distance de leur lieu de résidence (37.8% contre 20.8%).

Parmi les 39% des jeunes des cités qui ne sont pas partis en vacances, la principale raison invoquée est le manque de moyens financiers (56.6%). Ce premier constat peut être mis en relation avec la plus forte présence de chômeurs et de femmes au foyer dans ces quartiers. Le manque de temps est également une explication importante (34%). Cette raison est essentiellement invoquée par des jeunes qui ont travaillé l'été. En effet, 72.2% d'entre eux ont exercé une activité salariée durant la saison estivale.

Au total, seulement 50.7% des enquêtés issus de ces quartiers déclarent avoir travaillé pendant l'été et 14% affirment ne pas avoir trouvé de travail. Ce constat peut être corrélé avec la forte proportion de jeunes entre 15 et 18 ans. Leur jeune âge a pu, dans certains cas, les empêcher de trouver un travail pendant la période estivale.

Comparativement au reste de la population, les raisons invoquées au fait de travailler l'été relèvent plus d'une nécessité que de la recherche de plus de confort financier. En effet, 20.3% des jeunes issus des quartiers prioritaires travaillent pour payer leurs études (contre 18.1% pour le reste des enquêtés) et 15.9% d'entre eux travaillent pour payer leur permis de conduire (contre 10.9% pour les autres). Exercer un emploi pour se constituer de l'argent de poche et/ou pour acquérir de l'expérience professionnelle sont aussi des raisons souvent invoquées par les jeunes des quartiers populaires mais proportionnellement moins que par le reste des enquêtés.

De manière générale, les jeunes issus des cités partent beaucoup moins régulièrement en vacances que le reste de la population. 44.9% affirment partir tous les ans ou presque contre 63.6% pour le reste des enquêtés. Ce constat donne l'impression que le fait de partir en vacances n'est pas un fait acquis mais, au contraire, quelque chose de plus aléatoire. Environ 30% des individus disent effectivement partir de temps en temps en vacances. Une autre raison peut éventuellement être soulevée. Dans la mesure où une part non négligeable de jeunes issus de ces quartiers part très loin pour leurs vacances, ils ne peuvent probablement pas partir tous les ans.

Par ailleurs, les enquêtés vivant dans une cité accordent, en proportion, moins d'importance au fait de partir en vacances que le reste de la population interrogée.

Seulement 49.3% de ces jeunes considèrent les vacances comme un élément très important (contre 61.5% pour les autres jeunes) et, à l'inverse, 12.5% affirment que cela n'est pas du tout essentiel (contre 6.2% pour la population restante).

REMARQUE : On peut supposer que ce constat s'explique par la prédominance, parmi les populations de ces quartiers, de la notion de la nécessité plus que celle du loisir. Se considèrent-ils aussi légitimes que les autres à affirmer que les vacances sont un élément primordial ? Si l'on regarde la question « A quoi les jeunes souhaitent consacrer leur été ? », les individus vivant dans un quartier prioritaire sont, proportionnellement, moins nombreux à avoir affirmé vouloir surtout partir en vacances (53,7% contre 58.5%) et plus nombreux à préférer travailler (30.1% contre 21.1%). Ce résultat constitue un élément pouvant, en partie, conforter nos suppositions.

- **Les jeunes entre 23 et 30 ans**

Parmi les jeunes âgés de plus de 22 ans, la plupart ont un niveau relativement élevé de diplômes. 32.7% ont atteint un niveau Bac +2 et 24% ont obtenu un diplôme de deuxième ou troisième cycle. En revanche, environ 6% des 23-30 ans ne dispose d'aucun diplôme.

Plus des deux tiers de cette catégorie de jeunes (67.8%) exercent actuellement une activité salariée dans le secteur privé ou dans le secteur public. Il faut noter la présence d'une part significative de personne au chômage ou au foyer (13.5%).

Par ailleurs, il est logique de constater que, contrairement aux jeunes de moins de 23 ans, la plupart des individus ont décohabité et vivent en couples (31.6%) ou seuls (33.3%).

Ce constat amène à se demander si le fait de quitter le foyer familial n'entraîne pas une plus grande difficulté à partir en vacances du fait des nouvelles charges quotidiennes que ces jeunes ont à assumer.

Au regard des résultats de l'enquête, il apparaît que ce questionnement se révèle infondé dans la mesure où 64.3% des 23-30 ans sont partis en vacances pendant l'été 2007. Si l'on compare ce taux à celui du reste de la population, on s'aperçoit qu'il est relativement proche (67.5%). Ce constat peut s'expliquer par la présence importante d'individus déjà salariés qui disposent donc de plus de ressources financières pour partir en vacances.

Il est intéressant de souligner que parmi ceux qui sont partis en vacances en 2007, encore plus de la moitié des 23-30 ans (53.6%) sont partis en compagnie de leur famille. A la

différence des plus jeunes, on observe une part plus conséquente de jeunes qui partent seuls en vacances (9.1%).

Pour les 35.7% des jeunes âgés entre 23 et 30 ans qui ne sont pas partis en vacances, les raisons invoquées sont le manque de temps (44.3%) et le manque de moyens financiers (42.6%). On peut s'étonner de ce dernier taux qui se révèle plus élevé que pour les plus jeunes enquêtés. En effet, on aurait pu penser que le fait de travailler donne les moyens de partir en vacances. Or on s'aperçoit que 63.9% des personnes déclarant manquer de moyens pour partir en vacances sont en réalité des actifs ayant un emploi.

De manière générale, les jeunes âgés de 23 à 30 ans partent moins régulièrement en vacances que ceux qui sont moins âgés. 52% des enquêtés les plus âgés affirment partir en vacances tous les ans ou presque (alors qu'ils sont 62.8% parmi les moins de 23 ans). A l'inverse, la catégorie des jeunes entre 23 et 30 ans est surreprésentée parmi les individus ayant répondu partir de temps en temps voir rarement en vacances.

Même si les enquêtés les plus âgés partent, en proportion, moins en vacances, ils y accordent plus d'importance que les plus jeunes. En effet, ils sont plus des deux tiers (67.3%) à considérer les vacances comme un moment important alors qu'ils ne sont que 57.9% parmi les 15-22 ans à prendre cette position. On peut supposer que la situation salariée de la plupart des 23-30 ans entraîne une aspiration plus forte à partir en vacances dans la mesure où ils n'ont pas à se préoccuper à trouver un job durant l'été

- **Les jeunes ayant décohabité.**

Les jeunes qui ont accédé à l'autonomie sont logiquement plus âgés que les individus qui vivent encore chez leurs parents. En effet, ils sont 49% à avoir entre 23 et 30 ans et uniquement 6,1% ont entre 15 et 18 ans (contrairement aux autres individus qui sont, pour la moitié d'entre eux âgés entre 15 et 18 ans).

Parmi les personnes qui ont décohabité, 50,2% exercent une activité salariée dans une entreprise privée ou publique et 35,6% poursuivent leur scolarité.

Lorsque l'on s'intéresse au départ en vacances des jeunes, on s'aperçoit que les jeunes qui ont quitté le foyer familial sont proportionnellement moins partis en vacances en 2007 que ceux qui vivent encore chez leurs parents (37,5% des jeunes décohabités contre 30,6%).

Parmi les individus qui sont partis en vacances, on observe quelques différences. La distance parcourue par les jeunes ne vivant plus chez leurs parents se situe, pour la moitié

d'entre eux (53,4%), entre 500 et 1000 km ce qui représente un taux plus élevé que parmi les jeunes qui vivent chez leurs parents (45,8%). En revanche, ces derniers sont proportionnellement plus nombreux à être partis à plus de 1000 km de leur lieu de résidence (24,9% contre 18,4% pour les jeunes ayant décohabité).

Les jeunes interrogés ont tendance à partir un peu moins longtemps en vacances que ceux qui n'ont pas accédé à l'autonomie. En effet, ces derniers sont 46,8% à partir entre une et deux semaines alors qu'ils sont 55,8% parmi les jeunes ne vivant plus au domicile familial. On observe, par ailleurs, qu'environ 20% des jeunes résidant dans le foyer familial sont partis plus de 4 semaines alors que les jeunes ayant décohabité ne sont que 9,8% à être dans ce cas.

Les jeunes qui logent au domicile familial sont logiquement plus nombreux à partir avec leur famille que ceux qui n'y habitent plus (62,8% contre 49,1%). On remarque également que parmi les individus ayant décohabité, 8% de jeunes sont partis seuls en vacances.

Parmi les jeunes qui n'ont pas eu l'occasion de partir en vacances et qui ne vivent plus chez leurs parents, les raisons invoquées sont, en proportion les mêmes que celles des jeunes vivant avec leur famille. 53,1% contre 48,4% déclarent ne pas avoir eu le temps et 42,9% contre 40,6% affirment manquer de moyens financiers pour partir en vacances.

De manière générale, les jeunes ayant accédé à l'autonomie partent, en proportion moins régulièrement en vacances que ceux qui ne sont pas dans ce cas. Pour preuve, seuls 51,7% de ces individus affirment partir en vacances tous les ans ou presque alors qu'ils sont 64,8% parmi les jeunes résidant chez leurs parents. Cette différence marque le fait que l'accès à l'autonomie conditionne, de manière significative, la fréquence de départ en vacances des jeunes. Pourtant, ils sont 67% à considérer que les vacances sont très importantes (contre 56,6% pour les jeunes vivant chez leurs parents.)

## LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES JEUNES

### I Le travail des jeunes pendant l'été

62% des jeunes consultés affirment avoir travaillé durant l'été 2007. Parmi ces individus, 56% sont des travailleurs saisonniers donc occasionnels. Au total, ces saisonniers représentent environ un tiers de la population enquêtée.

Parmi les jeunes qui n'ont pas exercé d'activité professionnelle pendant la saison estivale 2007, 10.3% n'ont pas travaillé car ils n'ont pas trouvé d'emploi. Ce pourcentage, loin d'être négligeable, peut trouver son explication dans la forte proportion de jeunes qui n'avaient pas atteints l'âge de leur majorité en 2007.

Parmi les saisonniers consultés, un quart a occupé un poste de caissier ou vendeur, 19% ont travaillé dans le secteur de l'hôtellerie-restauration. 12% ont été animateurs et 12% ont exercé dans le secteur du service aux personnes ou en contact avec le public.

#### Type d'emploi exercé par les saisonniers durant l'été 2007

	Effectifs	Pourcentages
hôtellerie	58	18,6
caissier vendeur	75	24,0
animateur	38	12,2
employé bureau	24	7,7
travail ouvrier	24	7,7
agriculture	17	5,4
service aux personnes / public	38	12,2
indépendant	2	0,6
Autres	30	9,6
NR	6	1,9
<b>TOTAL</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

Les jeunes qui ont exercé une activité professionnelle temporaire durant l'été ont surtout travaillé pour se faire de l'argent de poche (63.8%).

28.2% d'entre eux affirment avoir trouver un job afin de payer leurs études et 18.3% pour payer leur permis de conduire. 41.7% des jeunes ont donc travaillé pour pouvoir payer leurs charges et assurer financièrement leur quotidien (raisons « pour vivre » et/ou « pour payer mes études »).

L'acquisition d'une certaine expérience en milieu professionnel est également une raison invoquée par 26.9% des jeunes saisonniers. Ces jeunes sont surreprésentés parmi les individus ayant été attentifs à la possibilité de rebondir ou d'évoluer au cours de leurs recherches d'emploi (23.8% contre 15.4% pour l'ensemble de la population). On peut donc supposer qu'une part non négligeable de jeunes considère leur travail saisonnier comme un élément valorisable dans une stratégie professionnelle plus globale.

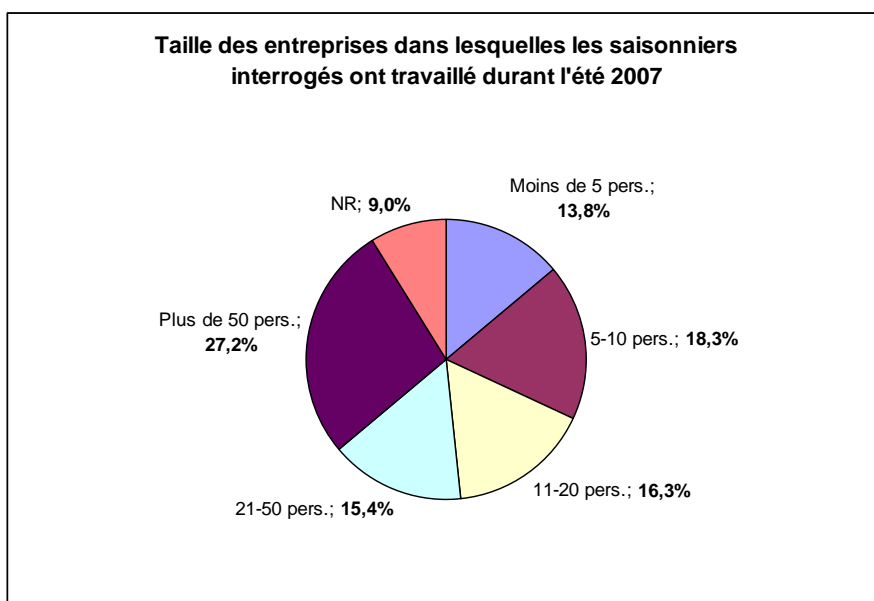
Les saisonniers ont pour la moitié d'entre eux travaillé entre 1 et 2 mois pendant la saison estivale et un quart entre deux semaines et un mois.

Pour les 15% de saisonniers qui ont travaillé plus de deux mois, il s'agit en majorité d'étudiants (60.9%). On observe également que parmi ces jeunes, le fait d'avoir à payer les études est une raison proportionnellement plus souvent évoquée (37% contre 28.2% pour l'ensemble des travailleurs saisonniers).

#### Répartition des jobs d'été suivant leur durée

	Effectifs	Pourcentages
Moins 2 semaines	14	4,5
2 sem.-1 mois	77	24,7
1-2 mois	166	53,2
Plus 1 mois	46	14,7
NR	9	2,9
<b>TOTAL</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

Un quart des saisonniers a travaillé dans de grandes entreprises. Pour le reste, la répartition des jeunes saisonniers suivant la taille de l'entreprise est assez hétérogène.



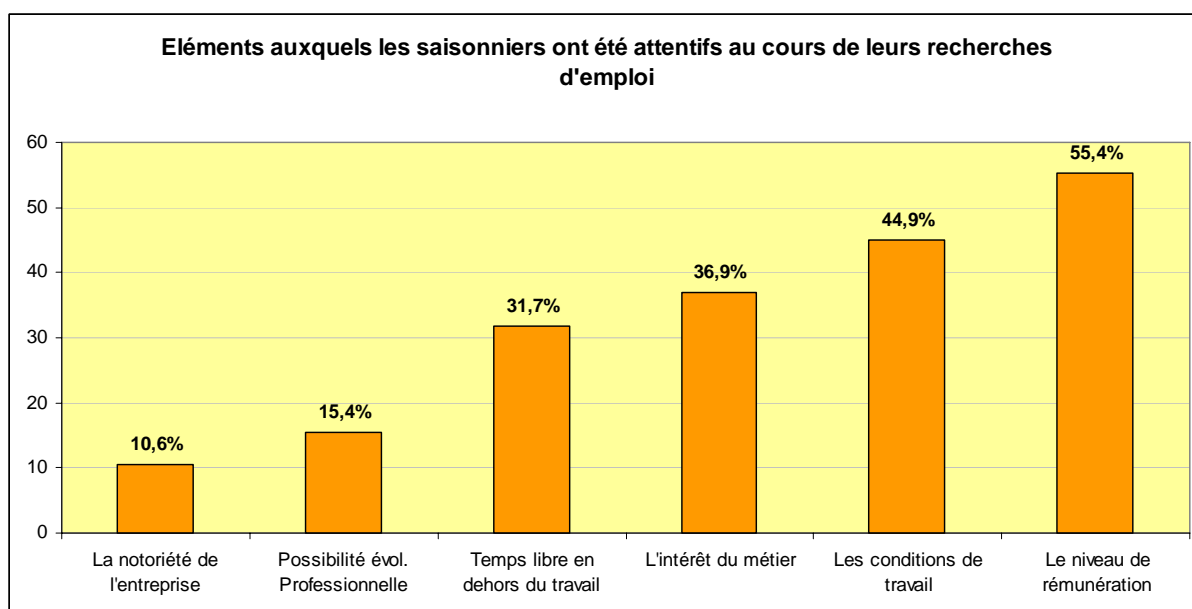
## II Les conditions de travail des jeunes exerçant un job d'été

### 1 / Les conditions de recherche d'un emploi saisonnier

Pour leurs recherches de travail, les jeunes saisonniers ont surtout été attentifs au niveau de rémunération. En effet, 55.2% d'entre eux ont cité ce critère. Les conditions de travail semblent également un élément important pour 44.9% des travailleurs saisonniers.

L'intérêt du travail ainsi que le temps libre en dehors du travail sont des critères qui comptent pour environ un tiers des saisonniers.

La possibilité de rebondir ainsi que la notoriété de l'entreprise ne sont pas des priorités pour les saisonniers dans leurs recherches d'emploi.



Les jeunes qui ont travaillé durant l'été 2007 ont trouvé leur emploi occasionnel principalement par des réseaux personnels et non par des structures spécialisées dans le recrutement ou le placement (Agences d'intérim, Missions Locales, ANPE etc.).

En effet, 55.4% des individus qui ont travaillé pendant l'été affirment avoir trouvé leur job par des connaissances au sein de leur famille ou de leurs amis. Un quart environ dit s'être débrouillé seul et 13.1% déclarent s'être servis de leurs contacts professionnels pour trouver leur travail saisonnier.

Les agences d'intérim et les lieux d'informations reconnus tels l'ANPE, les Missions Locales, les Points d'information jeunesse apparaissent, pour une grande majorité de cas,

inefficaces pour accompagner et proposer des emplois temporaires aux jeunes saisonniers. Au total, seuls 10% des jeunes ont utilisé ces structures pour trouver leur job d'été.

## 2/ Les conditions de travail et les droits des saisonniers

### • La réalité des faits

La plupart des jeunes qui ont eu un job d'été en 2007 ont un contrat à durée déterminée (70%). En revanche, on peut s'étonner du faible pourcentage de jeunes employés en intérim.

Le chiffre le plus marquant du tableau est bien évidemment les 14% de jeunes qui ne disposent pas de contrats de travail.

On s'aperçoit également que la plupart des jeunes qui n'ont pas de contrats sont des jeunes qui ont entre 15 et 18 ans (70.5%). Deux hypothèses découlent de ces constats :

- les jeunes ne sont pas informés de leurs droits relatifs à la législation du travail. On observe en effet que 31.8% des jeunes qui n'ont pas de contrat de travail affirment ne pas bien connaître leurs droits en tant que travailleurs et 38.6% déclarent les connaître partiellement.
- Ce chiffre peut également s'expliquer par la présence de jeunes embauchés par des membres de leur famille pendant l'été. Dans ce cas, les obligations en terme de contrat de travail sont beaucoup moins strictes.

### Types de contrats signés par les saisonniers pendant l'été 2007

	Effectifs	Pourcentages
CDI	9	2,9
CDD ou contrat aidé	217	69,6
Intérim	14	4,5
Apprentissage ou alternance	5	1,6
Aucun contrat	44	14,1
Autres	7	2,2
NR	16	5,1
<b>TOTAL</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

On peut s'étonner que seulement la moitié des jeunes qui ont exercé un job d'été ait été rémunérée pour les heures supplémentaires effectuées alors que 25% d'entre eux n'ont reçu aucune rétribution financière pour ce temps de travail supplémentaire.

Les jeunes dont les heures supplémentaires ne sont pas rémunérées travaillent le plus fréquemment soit dans le secteur de l'animation (23.4%), soit dans celui de l'hôtellerie-restauration (15.6%) soit sont caissiers ou vendeurs (15.6%).

On remarque, par ailleurs, un pourcentage de non-réponse relativement élevé. Ceci s'explique probablement par le fait que certains travailleurs ne font pas d'heures supplémentaires dans la mesure où ils n'en n'ont pas le droit.

#### Tes heures supplémentaires ont-elles été rémunérées ?

	Effectifs	Pourcentages
Oui	159	51,0
Non	77	24,7
Ne sais pas	50	16,0
NR	26	8,3
<b>TOTAL</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

Concernant le repos hebdomadaire des saisonniers, il a été respecté dans l'ensemble. 86% des jeunes disent, en effet, avoir eu au moins un jour de repos par semaine.

De plus, cette obligation ne semble pas être remise en cause lorsque la charge de travail augmente. Seulement 4.5% des jeunes sont dans ce cas.

#### As-tu eu au moins un jour de repos par semaine ?

	Effectifs	Pourcentages
Oui	269	86,2
Non	21	6,7
Suivant la charge de travail	14	4,5
NR	8	2,6
<b>TOTAL</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

- **Comment les jeunes jugent-ils leurs conditions de travail ?**

La quasi-majorité des jeunes consultés dans cette enquête estiment que leurs conditions de travail sont bonnes ou relativement bonnes. Seulement 4.5% d'entre eux déclarent rencontrer de mauvaises conditions de travail ce qui représente un pourcentage faible.

**Positionnement par rapport à l'affirmation suivante :**  
**« J'ai de bonnes conditions de travail l'été »**

	Effectifs	Pourcentages
Tout à fait d'accord	183	58,7
Assez d'accord	97	31,1
Pas d'accord	14	4,5
NR	18	5,8
<b>TOTAL</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

La non-connaissance des droits du travail peut également être à l'origine d'une impression plus fréquemment ressentie de bonnes conditions de travail. En effet, le fait de connaître ses droits permet de mieux identifier les abus et les infractions au code du travail.

**Positionnement par rapport à l'affirmation suivante :**  
**« Je connais mes droits en tant que travailleur »**

	Effectifs	Pourcentages
Tout à fait d'accord	103	33,0
Assez d'accord	139	44,6
Pas d'accord	56	17,9
NR	14	4,5
<b>TOTAL</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

Lorsque l'on regarde le tableau ci-dessus, on s'aperçoit 18% des jeunes estiment ne pas bien connaître leurs droits en tant que travailleurs. On peut donc supposer que le taux de personnes n'ayant pas des conditions de travail conformes au code du travail est en réalité plus important que ce que les résultats de l'enquête laissent apparaître.

Il est intéressant de constater que parmi les individus qui estiment ne pas bien connaître leurs droits, la quasi-totalité des jeunes a moins de 23 ans (96%). Aucun des 25-30 ans consultés déclare ne pas les connaître du tout.

**Positionnement par rapport à l'affirmation suivante :  
« Je suis suffisamment formé pour l'emploi que j'occupe »**

	Effectifs	Pourcentages
Tout à fait d'accord	166	53,2
Assez d'accord	103	33,0
Pas d'accord	25	8,0
NR	18	5,8
<b>TOTAL</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

Par ailleurs, un jeune sur trois déclare être bien formé pour le poste qu'il occupe pendant l'été et un jeune sur deux estime avoir juste reçu la formation suffisante pour exercer le type d'emploi qu'il occupe durant la saison.

### 3/ Conditions d'hébergement des saisonniers

**A quelle distance de chez toi ton emploi se trouve-t-il ?**

	Effectifs	Pourcentages
Moins 5 km	131	42,0
6-20 km	89	28,5
21-100 km	51	16,3
Plus de 100 km	31	9,9
NR	10	3,2
<b>TOTAL</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

40% des jeunes saisonniers travaillent à moins de 5 kilomètres de leur lieu de résidence. Mais il y a cependant un quart des enquêtés dont le lieu de travail se situe à plus de 20 kilomètres de leur lieu d'hébergement.

Lorsque l'on regarde les résultats relatifs à la question sur l'éloignement du lieu de travail, on s'aperçoit que 38% des jeunes estiment être trop ou assez loin de leur lieu de travail. Il est logique de penser qu'au-delà de 20 kilomètres, l'éloignement par rapport au lieu de travail est perçu comme important. Mais on remarque aussi que 40% des jeunes qui travaillent à moins de 20 kilomètres disent être tout à fait ou assez d'accord avec l'affirmation suivante « Mon travail est loin de chez moi ». Ce constat met probablement en évidence les difficultés de déplacements de certains jeunes pendant qu'ils travaillent.

**Positionnement par rapport à l'affirmation :  
« Mon travail est loin de chez moi »**

	Effectifs	Pourcentages
Tout à fait d'accord	58	18,6
Assez d'accord	60	19,2
Pas d'accord	175	56,1
NR	19	6,1
<b>TOTAL</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

**As-tu besoin d'être hébergé pour ce travail ?**

	Effectifs	Pourcentages
Oui	67	21,5
Non	241	77,2
NR	4	1,3
<b>TOTAL</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

Conséquence de l'éloignement de certains par rapport à leur lieu de résidence habituel, un jeune sur cinq a besoin d'un hébergement pendant sa période de travail. Parmi ces enquêtés, 20.9% considèrent que se loger l'été coûte trop cher et 13.4% disent ne pas avoir de bonnes conditions de logement.

#### 4/ Conditions de rémunération des saisonniers

La moitié des jeunes estiment être bien payés par rapport au travail effectué et un tiers déclare être assez bien rémunéré. 10% des individus consultés ne sont pas d'accord avec l'affirmation suivante : « Je suis correctement payé pour le travail que j'effectue ».

**Positionnement par rapport à l'affirmation suivante :  
« Je suis correctement payé pour le travail que j'effectue »**

	Effectifs	Pourcentages
Tout à fait d'accord	155	49,7
Assez d'accord	102	32,7
Pas d'accord	31	9,9
NR	24	7,7
<b>TOTAL</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

De même, seulement 7% de jeunes n'ont pas assez d'argent pour vivre. Parmi ces quelques jeunes, on observe néanmoins que ce sont en majorité des étudiants (72.7%). Pour la moitié d'entre eux, ils travaillent pour payer leurs études. On peut donc supposer que la réponse à l'affirmation « J'ai assez d'argent pour vivre » dépend de la situation personnelle, familiale et financière de la personne enquêtée.

**Positionnement par rapport à l'affirmation suivante :  
« J'ai assez d'argent pour vivre »**

	Effectifs	Pourcentages
Tout à fait d'accord	163	52,2
Assez d'accord	104	33,3
Pas d'accord	22	7,1
NR	23	7,4
<b>TOTAL</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

## 5/ Environnement de travail

L'environnement de travail des saisonniers interrogés apparaît agréable dans la plupart des cas.

**Positionnement par rapport à l'affirmation suivante :  
« Je me sens respecté dans mon travail »**

	Effectifs	Pourcentages
Tout à fait d'accord	176	56,4
Assez d'accord	94	30,1
Pas d'accord	19	6,1
NR	23	7,4
<b>TOTAL</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

Une grande majorité se sent respecté ou assez bien respecté dans son travail

**Positionnement par rapport à l'affirmation suivante :  
« Au travail, il y a une bonne ambiance »**

	Effectifs	pourcentages
Tout à fait d'accord	197	63,1
Assez d'accord	71	22,8
Pas d'accord	19	6,1
NR	25	8,0
<b>TOTAL</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

L'ambiance au travail est agréable pour deux tiers des jeunes consultés. Seuls 6% d'entre eux rencontrent une ambiance plutôt mauvaise.

**Positionnement par rapport à l'affirmation suivante :  
« L'emploi que j'occupe me plaît »**

	Effectifs	Pourcentages
Tout à fait d'accord	159	51,0
Assez d'accord	102	32,7
Pas d'accord	36	11,5
NR	15	4,8
<b>TOTAL</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

84% des jeunes déclarent se plaire dans le travail qu'ils exercent. Parmi les jeunes dont le travail ne plaît pas, on observe une surreprésentation de jeunes qui travaillent dans le secteur de l'hôtellerie-restauration.

**Positionnement par rapport à l'affirmation suivante :  
« Travailler l'été me laisse du temps pour mes loisirs »**

	Effectifs	Pourcentages
Tout à fait d'accord	118	37,8
Assez d'accord	112	35,9
Pas d'accord	62	19,9
NR	20	6,4
<b>TOTAL</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

En revanche, 20% des jeunes ne disposent pas de beaucoup de temps pour s'adonner à leurs propres loisirs dans la mesure où leur job saisonnier les mobilise assez fortement. 36% des individus interrogés sont relativement d'accord avec l'affirmation ; « travailler l'été te laisse du temps pour tes loisirs ».

Ainsi pour la moitié des individus, travail et loisirs sont des éléments relativement incompatibles. Ce constat est aussi à mettre en relation avec le nombre important de jeunes qui affirment ne pas être partis en vacances par manque de temps.

On remarque également que ceux qui déclarent ne pas avoir de temps pour leurs loisirs sont à 82,2% des jeunes ayant travaillé pendant une longue période (plus d'un mois).

## CONCLUSION

Au regard de cette enquête, on s'aperçoit que la JOC a un rôle à jouer auprès des jeunes pendant la saison estivale. Il serait intéressant et pertinent de mettre en place des activités de loisirs (week-end, fêtes, etc.) accessibles aux travailleurs saisonniers comme aux vacanciers. Les jeunes consultés expriment l'envie de s'organiser eux-mêmes. Ils attendent de la JOC un soutien et des solutions qui peuvent correspondre à la fois à des individus qui travaillent l'été et à des vacanciers.

Concernant la question plus spécifique des saisonniers, l'action de la JOC en direction de ces publics est toujours aussi nécessaire. La diffusion de la connaissance relative au droit du travail est primordiale tout comme celle de l'accompagnement des saisonniers abusés.

## Précisions méthodologiques

Cette enquête par questionnaires a été diffusée dans toute la France par les jeunes de la JOC durant l'été 2007. Pour la plupart des personnes enquêtées, il s'agit de jocistes et de jeunes de quartiers populaires rencontrés dans les fédérations locales ou ailleurs et d'une grande part de saisonniers rencontrés par les jocistes dans le cadre des permanences saison. Au total, près de 900 jeunes de 15 à 30 ans se sont exprimés sur la manière dont ils ont occupé leur été et les difficultés qu'ils ont rencontré pour partir en vacances.

La diffusion de cette enquête s'est faite de manière aléatoire. Néanmoins, avec près de 900 questionnaires, on peut penser que les données recueillies donnent un regard intéressant sur la réalité des conditions de vie et de travail des jeunes pendant la période estivale. Cette enquête ne se prétend pas forcément être totalement représentative de l'ensemble des 15-30 ans en France mais apporte un regard nouveau sur l'été des jeunes.